

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels		
Filière	Master Design		
Orientation	Orientation Type Design		
Titre du module	Typographie II		
Code	1MaDeTD22	DCV303862FE26	
Type de formation	Master		
Semestre	Semestre 2		
Crédits ECTS	6		
Prérequis	Aucun		
Langue	Français / Anglais (selon les intervenant·es)		
Lieu	ECAL		

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module <i>Typographie II</i> renforce les compétences du module <i>Typographie I</i>. Il propose l'acquisition de compétences permettant d'identifier et évaluer les codes qui influencent la réalisation de projets typographiques. Le processus d'acquisition est basé sur des éléments esthétiques, techniques, historiques, culturels, sociétaux, cognitifs ainsi que sur une approche globale de la culture typographique et de l'histoire de l'écriture.		
Contenu et formes d'enseignement	Le module est composé des deux ateliers: a) Optical sizes: création de caractères adaptés aux supports et à la taille de leur reproduction; b) Editorial design: mise en page des caractères dessinés dans les autres ateliers, création de spécimen, sur papier ou écran, utilisation du matériel typographique, design éditorial. Sous la dénomination Type lectures, des cours magistraux sont en outre proposés par des enseignant·es régulier·es et invité·es ponctuel·les, sur des sujets historiques ou techniques liés à la typographie et au graphisme. L'orthotypographie et les règles de mise en page sont également au programme d'un cours intitulé Microtypography. Enfin, des visites d'établissements d'archives, des rencontres avec les étudiant·es et enseignant·es des autres orientations MA Design de l'ECAL, ainsi que l'intervention ponctuelle de professionnel·les présentant leurs travaux figurent à l'agenda du module.		
Formes d'évaluation et de validation	En fin de semestre, les travaux réalisés dans les ateliers sont évalués par un jury composé des enseignant·es du MA Type Design. Les cours magistraux, visites et autres interventions ponctuelles ne sont pas soumis à notation. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.		
Modalités de rattrapage	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.		
Enseignant·e·s	Kai Bernau, Julia Born, Marie Lusa et intervenant·es externes		

Responsable module	Matthieu Cortat-Roller		
Descriptif validé le	16 septembre 2026	Par	Matthieu Cortat-Roller